

Question écrite au Collège

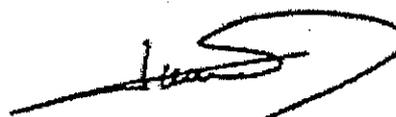
Objet : arbres de l'avenue Jean Sibelius

Les habitants de l'avenue Jean Sibelius se plaignent que l'ampleur du feuillage des arbres plantés devant leur logement qui les obscurcit fortement.

Des mesures sont-elles programmées après le période de nidification en vue de remédier à ce problème ?

A quelle fréquence les arbres sont-ils élagués dans cette avenue ?

Je vous remercie de vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal

Anderlecht, le

27-08-2019

Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven
 Conseiller communal
 Rue de l'Agrafe 68/5
 1070 BRUXELLES

ADMINISTRATION COMMUNALE
 GEMEENTEBESTUUR

**CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS –
 TECHNIQUE – SERVICE ENTRETIEN - ESPACES VERTS.**

Votre correspondant : A. STAES
 Chef de Division
 ☎ 02/558.23.21.

Notre réf. : CV/CA/LET/2019.0115 - OL

Objet : arbres de l'avenue Jean Sibélius.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question écrite, adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins, relative aux arbres de l'avenue Jean Sibélius, nous vous informons que les *Carpinus betulus* 'Fastigiata' ont été taillés en forme de cône en 2014 et qu'ils seront à nouveau taillés cette année (tous les 5 ans), en même temps que ceux plantés à l'avenue de la Libre Académie qui sont de la même espèce.

Ils seront taillés pendant la période estivale à l'aide de tailles haie, de sécateurs électriques et manuellement, tout en tenant compte d'éventuels nids, comme à chaque fois.

Les Robiniers plantés de l'autre côté de la voirie ne seront pas taillés car ils sont plantés relativement loin des habitations et dans la continuation du parc Scherdemael.

Ainsi, seules les branches mortes et/ou cassées et trop basses seront supprimées.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
 Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation :
 L'Echevin des Espaces verts,

A. NEUZY.

MINUTE